**PROVINCE DE QUÉBEC**
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG**
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY**

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

**PRENEZ AVIS que lors de la séance du conseil qui se tiendra le lundi 16 janvier 2023 à 19h30 à la salle communautaire du 85, de la Grand-Rue, à Sainte-Catherine-de-Hatley, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure formulée par le propriétaire du 275, ch. Gingras, lot 5 789 963.**

Cette demande vise à obtenir l'autorisation d'aménager du remblai sur une hauteur de 2 m, dans le but d'y implanter une résidence unifamiliale, alors que selon l'article 4.4 du *Règlement de zonage numéro 90-256* de la Municipalité, le remblai maximum permis en tout point du terrain est d'un (1) mètre de hauteur. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 16 janvier 2023.

**DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 19 décembre 2022.**

**Marc Marin,**
**Directeur général et secrétaire-trésorier**